Réunion de la Commission Vélo Route FSGT Essonne/77 Sud Le Lundi 6 Mars 2023

La Commission remercie l'UV Ste Geneviève des Bois pour le prêt de sa salle et son accueil, comme d'habitude très chaleureux.

Présents:

Monique AMBERT

Gregory BONFAND

Céline CHENAVARD

Jérôme CHENAVARD

Arthur DE FARIA

VC Villejust

VC Villejust

VC Villejust

Patrice FLOURET CCIgny Palaiseau 91
Jean-Philippe MINOTTE EC Morsang sur Orge
Francis PELISSIER US Ris-Orangis

Laurent THEPAULT VC Banlieue Sud Chilly-Marazin

Absent excusé:

Michel SAUX VC Villebon

Jean-François BILLOT EC Morsang sur Orge

Pierre BRILLOUET VC Villejust
Christian MELO VC Draveil
Hugues WALTISPERGER US Ris-Orangis
Sylvain WALTISPERGER US Ris-Orangis

1) Problème des catégorisations sur licences en début de saison.

Il faut trouver une alternative à l'organisation actuelle.

Cette question sera réétudiée lors de la réunion du 3 avril

Rappel: un coureur restant 10 ans ou moins sans licence vélo reprend une licence dans la catégorie d'accueil d'origine, sinon il reprend la catégorie de son année d'arrêt.

2) Fichier Route pour les organisateurs :

Responsable de l'envoi aux organisateurs essonniens, une dizaine de jours avant l'organisation : Jérôme Chenavard

Quotas pour les championnats de l'Essonne et IDF CLM

Voir ci-dessous, dans le présent bulletin « Vélo »

3) Suivi des montées :

Responsable de l'envoi, chaque semaine, au CRAV, d'un tableau récapitulatif des victoires et montées : Francis Pélissier

4) Calendrier cyclo cross

La proposition du SCA2000 pour organiser les championnats IDF est acceptée. Choisy le Roi prendra, pour une saison seulement, la date laissée libre par Evry.

5) Questions diverses:

- Eric Ramos souhaite relancer la mythique épreuve Bordeaux Paris. Il aurait pour cela besoin de bénévoles pour aider à cette organisation qui se déroulera en octobre 2023 (ou 2024 si l'UCI ne donne pas son aval pour 2023). Nous adapterons notre calendrier pour aider à cette organisation.
- Pour question d'assurance, les coureurs UFOLEP se présentant au départ d'une course organisée sous l'égide de la FSGT, devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition de moins d'un an.
- Le virement comme solution pour le paiement des courses devrait être généralisé au maximum.

Prochaine réunion :

Lundi 3 avril à Ris Orangis à 18h30. Stade de l'US Ris-Orangis, sur la RN 7